



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES MÉTIERS EN TENSION EN 2022 - DÉPARTEMENT MAINE-ET-LOIRE

ENCADRÉ N°1

En septembre 2020, la Dares et Pôle emploi ont rénové la grille d'analyse des tensions sur le marché du travail, en diffusant d'une part un indicateur principal qui permet de classer les métiers en fonction de leur degré de tension et d'autre part des indicateurs dits complémentaires, visant à comprendre le ou les facteurs à l'origine d'une éventuelle tension détectée sur un métier donné.

L'**indicateur principal de tension** est un indicateur composite qui permet de fournir une échelle numérique de gradation des tensions par métier. Il se décline en trois composantes :

- Le rapport entre le flux d'offres d'emploi en ligne, sur un champ étendu au-delà des seules offres collectées par Pôle emploi et le flux de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A,
- Le taux d'écoulement de la demande d'emploi, qui mesure le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C,
- La part des projets de recrutements anticipés comme difficiles par les employeurs.

Ces composantes représentent respectivement 30 %, 20 % et 50 % de l'indicateur synthétique.

Les **indicateurs complémentaires**, au nombre de six, permettent d'éclairer les facteurs à l'origine des tensions, afin d'identifier la pluralité des situations selon les métiers et les territoires :

- **Intensité d'embauches** : plus les employeurs recrutent, plus ils ont à rechercher des candidats et à réitérer le processus, ce qui joue potentiellement sur les tensions. Cette dimension est abordée en rapportant le nombre d'offres d'emploi et de projets de recrutement à l'emploi moyen.
- **Conditions de travail contraignantes** : des conditions de travail contraignantes peuvent rendre les recrutements plus difficiles. Cette dimension est basée sur la part de salariés subissant des contraintes physiques, des limitations physiques, des contraintes de rythme, du travail répétitif, des périodes de travail durant les jours non ouvrables ou en dehors des plages de travail habituelles et un morcellement des journées de travail.
- **Non-durabilité de l'emploi** : comme les conditions de travail, les conditions d'emploi interviennent dans l'attractivité du poste à pourvoir. Cette notion est basée sur la part des offres durables (CDI ou CDD ≥ 6 mois), la part des offres à temps complet et la part de projets de recrutement non saisonniers.
- **Main d'œuvre disponible** : recruter auprès d'un large vivier de demandeurs d'emploi est a priori plus aisé que dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.
- **Lien entre spécialité de formation et le métier** : un décalage entre les compétences requises par les employeurs et celles dont disposent les personnes en recherche d'emploi peut alimenter les tensions. Cette dimension permet d'apprécier si un métier est difficile d'accès pour des personnes ne possédant pas la formation requise, à partir de la spécificité et de la concentration des spécialités de formation.
- **Inadéquation géographique** : la main-d'œuvre disponible peut être suffisante au niveau national mais si sa répartition géographique diffère fortement de celle des postes proposés, il peut y avoir des tensions localisées.

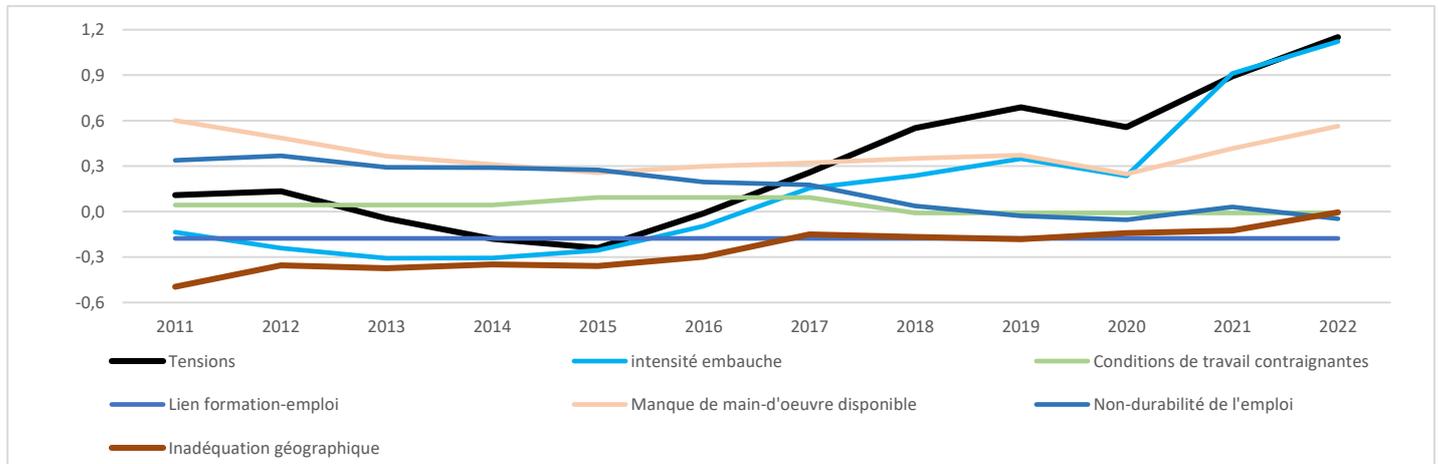
Les indicateurs sont discrétisés sur une échelle de 1 à 5 où 1 correspond à un niveau fluide (couleur verte) et 5 à un niveau très tendu (couleur rouge).



FORTE HAUSSE DES TENSIONS

En 2022 et à l'instar de la région, le nombre d'embauches en CDI et CDD de plus d'un mois (hors intérim) a fortement augmenté et le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a nettement diminué en Maine-et-Loire. Les tensions sur le marché du travail atteignent ainsi un niveau élevé avec plus de 8 métiers sur 10 en tension forte ou très forte. Sur un an, l'intensité d'embauche et le manque de main d'oeuvre disponible sont les indicateurs complémentaires qui ont le plus augmenté. L'indicateur d'inadéquation géographique s'accroît légèrement alors que les trois autres indicateurs (non-durabilité de l'emploi, conditions de travail contraignantes et lien formation-emploi) restent stables (graphique 1).

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DES INDICATEURS DEPUIS 2011



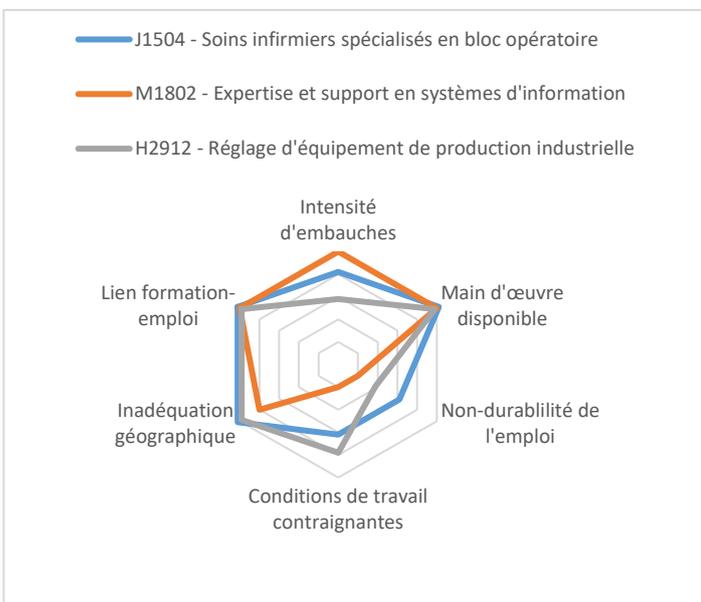
DES TENSIONS DE NATURE DIFFÉRENTE SELON LES MÉTIERS

Les trois métiers les plus tendus à l'échelle du département (graphique 2) ont des tensions en commun malgré des domaines professionnels très différents. Elles sont très vives pour le manque important de main d'oeuvre disponible et le décalage marqué entre les compétences demandées par les employeurs et celles détenues par les demandeurs d'emploi.

Les tensions sont également fortes pour l'inadéquation géographique entre offre et demande d'emploi et l'intensité d'embauche.

Même si la non durabilité de l'emploi est moins source de tension pour ces métiers, les conditions de travail contraignantes peuvent également accentuer les difficultés de recrutement, comme pour les métiers de *réglage d'équipement de production industrielle* et de *soins infirmiers spécialisés en bloc opératoire*.

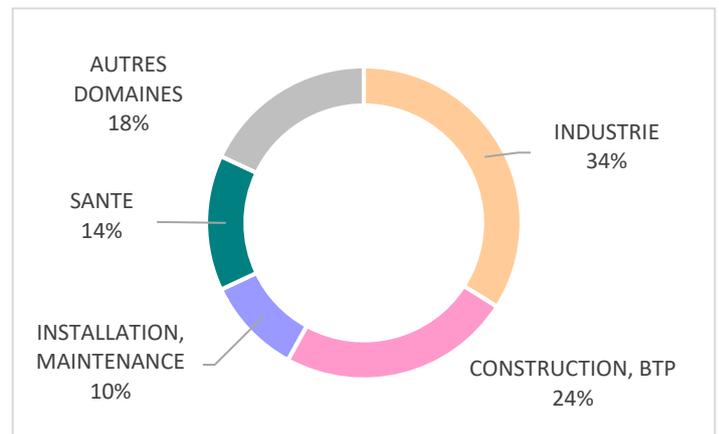
GRAPHIQUE 2 : PROFIL DES INDICATEURS POUR LES 3 MÉTIERS LES PLUS TENDUS AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL



LES TENSIONS CONCENTREES DANS L'INDUSTRIE

Parmi les 50 métiers les plus tendus en Maine-et-Loire, plus d'un tiers (34%) concerne des emplois dans l'industrie. Près d'un quart (24%) des métiers en tension provient du secteur de la construction et du BTP. Alors que le domaine de l'installation et maintenance ne regroupe qu'un emploi sur dix en tension, le secteur de la santé concentre à lui seul 14% de ces principaux métiers en tension dans le Maine-et-Loire.

GRAPHIQUE 3 : RÉPARTITION DES MÉTIERS DU TOP 50 PAR DOMAINE PROFESSIONNEL



LE TOP 50 DES MÉTIERS EN TENSION EN MAINE-ET-LOIRE

Certains facteurs de tensions sont communs sur un large panel de métiers en lien avec le contexte actuel du marché du travail. D'autres facteurs peuvent concerner certains domaines professionnels ou métiers spécifiques.

Le tableau 1 liste, pour le département, les 50 métiers les plus tendus par ordre décroissant de l'indicateur principal de tension (lorsque celui-ci est jugé robuste au niveau départemental) et donne le niveau de tension pour chacun des six indicateurs complémentaires. Cela permet une meilleure compréhension de l'origine des tensions rencontrées pour chacun de ces métiers.

TABLEAU 1 : DÉTAILS DES TENSIONS POUR LES 50 MÉTIERS LES PLUS TENDUS

Lecture :

La liste de métiers ci-dessus est triée par ordre décroissant de l'indicateur principal de tension, lorsque celui-ci est jugé robuste à ce niveau territorial (emploi moyen du métier supérieur à 200).

A titre d'exemple, le métier le plus tendu en 2022 sur le Maine-et-Loire est :

J1504 - Soins infirmiers spécialisés en bloc opératoire avec un indicateur de tension de 5,8.

Les caractéristiques de tension de ce métier sont :

- Les embauches réalisées sont nombreuses (4= tendu),
- Le vivier de demandeur d'emploi est trop faible (5= très tendu),
- Les emplois proposés sont variables dans leur durée (3= moyennement tendu),
- Les conditions de travail peuvent être contraignantes (3= moyennement tendu),
- La main d'œuvre sur ce métier n'est pas assez disponible à ce niveau géographique (5= très tendu),
- Les compétences demandées par les employeurs et celles détenues par les demandeurs d'emploi sont en fort décalage (5= très tendu).

ROME	Emploi moyen	Score Tension	Tension	Intensité d'embauches	Main d'œuvre disponible	Non-durabilité de l'emploi	Conditions de travail contraignantes	Inadéquation géographique	Lien formation-emploi
J1504 - Soins infirmiers spécialisés en bloc opératoire	206	5,8	5	4	5	3	3	5	5
M1802 - Expertise et support en systèmes d'information	209	3,6	5	5	5	1	1	4	5
H2912 - Réglage d'équipement de production industrielle	652	3,3	5	3	5	2	4	5	5
J1102 - Médecine généraliste et spécialisée	1 713	3,2	5	2	5	2	2	4	5
F1202 - Direction de chantier du BTP	444	3,0	5	5	5	1	3	4	5
H2503 - Pilotage d'unité élémentaire de production mécanique ou de travail des m	814	2,9	5	1	5	1	3	5	3
H2905 - Conduite d'équipement de formage et découpage des matériaux	263	2,9	5	5	5	4	5	5	3
I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	978	2,8	5	5	5	1	2	3	4
I1103 - Supervision d'entretien et gestion de véhicules	1 430	2,7	5	1	5	1	2	4	2
M1803 - Direction des systèmes d'information	251	2,6	5	5	4	1	1	2	5
H2501 - Encadrement de production de matériel électrique et électronique	210	2,5	5	1	5	2	2	5	5
H2701 - Pilotage d'installation énergétique et pétrochimique	221	2,4	5	1	5	2	5	5	4
F1702 - Construction de routes et voies	394	2,4	5	5	5	3	5	4	1
F1201 - Conduite de travaux du BTP	604	2,3	5	5	4	1	3	3	5
I1302 - Installation et maintenance d'automatismes	232	2,3	5	5	5	1	2	3	4
F1106 - Ingénierie et études du BTP	1 450	2,3	5	3	5	1	2	4	4
I1102 - Management et ingénierie de maintenance industrielle	211	2,3	5	5	5	1	1	5	4
J1506 - Soins infirmiers généralistes	4 617	2,2	5	2	5	3	3	2	5
H1506 - Intervention technique qualité en mécanique et travail des métaux	1 400	2,2	5	2	5	1	2	4	4
F1108 - Métier de la construction	334	2,2	5	5	4	1	3	5	4
J1502 - Coordination de services médicaux ou paramédicaux	851	2,2	5	4	5	2	3	4	5
H2101 - Abattage et découpe des viandes	539	2,2	5	5	3	2	5	5	3
H1402 - Management et ingénierie méthodes et industrialisation	305	2,1	5	5	5	1	1	4	2
F1610 - Pose et restauration de couvertures	878	2,1	5	5	5	1	4	3	3
I1310 - Maintenance mécanique industrielle	567	2,1	5	3	5	1	4	5	5
J1104 - Suivi de la grossesse et de l'accouchement	226	2,1	5	1	5	4	4	5	5
H3202 - Réglage d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs	431	2,1	5	2	5	2	5	5	2
J1505 - Soins infirmiers spécialisés en prévention	411	2,0	5	3	5	2	3	3	5
H3404 - Peinture industrielle	361	2,0	5	5	5	3	5	3	2
M1806 - Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information	257	2,0	5	5	4	1	1	2	5
H1203 - Conception et dessin produits mécaniques	644	2,0	5	5	5	1	1	4	5
N4103 - Conduite de transport en commun sur route	1 499	2,0	5	4	5	2	4	3	1
D1408 - Téléconseil et télévente	731	2,0	5	5	1	2	3	2	2
F1611 - Réalisation et restauration de façades	347	2,0	5	5	4	2	4	4	3
H1209 - Intervention technique en études et développement électronique	692	2,0	5	1	5	1	2	5	5
F1103 - Contrôle et diagnostic technique du bâtiment	232	1,9	5	3	5	1	3	5	4
H2901 - Ajustement et montage de fabrication	603	1,9	5	4	5	3	4	3	3
K2110 - Formation en conduite de véhicules	211	1,9	5	5	5	1	1	4	2
H2602 - Câblage électrique et électromécanique	1 053	1,9	5	4	5	3	4	3	4
D1101 - Boucherie	1 785	1,9	5	3	5	2	5	3	5
K1302 - Assistance auprès d'adultes	5 959	1,9	5	4	5	2	4	5	2
F1612 - Taille et décoration de pierres	329	1,9	5	3	4	4	3	5	4
J1101 - Médecine de prévention	212	1,9	5	1	5	1	2	5	5
F1104 - Dessin BTP	292	1,9	5	5	3	2	1	4	5
F1502 - Montage de structures métalliques	355	1,9	5	4	5	2	5	4	2
K2402 - Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant	415	1,9	5	1	4	1	1	3	4
H1101 - Assistance et support technique client	232	1,9	5	5	5	1	1	5	4
H1102 - Management et ingénierie d'affaires	374	1,9	5	5	5	1	1	2	2
H2903 - Conduite d'équipement d'usinage	1 427	1,8	5	5	5	3	5	2	3
F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques	1 239	1,8	5	5	4	2	3	2	4

Légende :



Note : Les couleurs de la partie gauche du tableau permettent de distinguer les différents domaines d'activité.

Directeurs de la publication :

Martine CHONG-WA NUMERIC - Jean-Marc VIOLEAU

Responsable de la rédaction :

Vincent RAGOT

Conception et réalisation :

Pascal LIAIGRE

Service Statistiques, Etudes et Evaluation

Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy
44100 Nantes

WWW.POLE-EMPLOI.ORG

Contact :

statsPDL@pole-emploi.fr

